

**Convention de partenariat
pour l'accueil et l'organisation de spectacles
Ref : 23COCOM17**

Entre les soussignés :

La Communauté de communes du Clermontois, Théâtre Le Sillon

Adresse du siège : Espace Marcel Vidal - 20, avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont l'Hérault

Numéro S.I.R.E.T. : 243 400 355 00034 - code APE 8411 Z

Téléphone : 04 67 88 95 50

Représenté par **Monsieur Claude REVEL**, en sa qualité de Président

Ci-après dénommé « **La Communauté de communes du Clermontois** »

Et

La Commune de Paulhan

Adresse : Mairie, 19 cours National, 34230 Paulhan

N° Siret : 21340194600016

Téléphone : 04 67 25 00 08

Représentée par **Claude VALERO**, en sa qualité de Maire

Ci-après dénommée « **La Commune de Paulhan** »

Préambule :

Depuis plusieurs années, le Théâtre Le Sillon organise plusieurs spectacles en partenariat avec la Commune de Paulhan sur son espace public mais aussi dans ses locaux afin de venir au plus près du public.

Les parties souhaitent reconduire et renforcer ce partenariat en contractualisant des engagements de soutien respectif.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet

La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon et la Commune de Paulhan coopèrent pour accueillir et organiser les spectacles suivants :

Le Projet Les Vendanges du Sillon, un temps fort de spectacles d'humour avec les 2 spectacles suivants : (Le 12 octobre 2023, une représentation à Canet complète ce temps fort).

1/ « THOMAS JOUE SES PERRUQUES » Par Thomas Poitevin

Le vendredi 13 octobre 2023 de 20h30 à 21h50, à la salle des fêtes, sur la commune de Paulhan.

Ouverture dès 19h30 avec une dégustation de vins offerte avec des vignerons locaux.

Seul en scène, spectacle d'humour – durée 1h20 - à partir de 12 ans – payant.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux

Pass Vendanges du Sillon : 32 € les 3 soirées.

Une formidable comédie humaine, drôle et cruelle

Le comédien Thomas Poitevin interprète seul, en scène, les personnages des vidéos qui l'ont fait connaître sur les réseaux sociaux lors du confinement. À chaque perruque son personnage, une galerie de portraits savoureuse et décoiffante.

Il y a Caro, 34 ans, vieille jeune fille parisienne chahutée par la vie moderne. Il y a Rico, 31 ans, coach de zumba surprotéiné et apprenti philosophe. Il y a Laurence, 45 ans, hyperactive et pleine de bonne volonté, responsable de L'Éthanol, Scène nationale en préfiguration (depuis 20 ans). Il y a aussi Daniel, Marie-Jo, Jeanne-Marie, Sébastien, Candice... Et d'autres inédits...

Avec ce seul en scène, entre fous rires et émotions, on retrouve en chair et en os cette ribambelle d'anti-héros magnifiques. Ils sont râleurs, névrosés, paumés mais aussi terriblement touchants, drôles et humains.

Comédien Thomas Poitevin **Texte** Thomas Poitevin, Hélène François, Stéphane Foenkinos et Yannick Barbe **Direction artistique et mise en scène** Hélène François **Création son** Guillaume Duguet **Création lumières** Bastien Courthieu.

2/ « LE CHAMP DES POSSIBLES » Par Elise Noireaud

Le samedi 14 octobre 2023 de 19h30 à 21h55, à la salle des fêtes, sur la commune de Paulhan.

Ouverture dès 19h30 avec une dégustation de vins offerte avec des vignerons locaux.

Seul en scène, spectacle d'humour – durée 1h25 - à partir de 12 ans – payant.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux.

Pass Vendanges du Sillon : 32 € les 3 soirées.

Une épopée autofictionnelle, déchirante de drôlerie et de tendresse

Elise a 18 ans, le bac en poche et le désir impérieux de quitter La Mothe-Saint-Héray. 400 km plus loin, la voilà dans un studio parisien, étudiante en Lettres, à la fois très excitée et complètement perdue. Ni sa mère, possessive, ni la conseillère d'orientation, inconditionnelle du développement personnel, ne l'ont préparée au choc.

Dans ce seule-en-scène sur les affres du passage à l'âge adulte, la comédienne fait exister toute une série de personnages, de plus en plus fous. Percutantes, les scènes s'emboîtent sans temps mort et cette histoire d'émancipation se transforme de manière terriblement émouvante en comédie humaine universelle.

Elise Noiraud offre ici une performance théâtrale explosive, à la fois drôle et sensible, noire et lumineuse, et dont la dimension universelle offre une catharsis jubilatoire.

Écriture, interprétation et mise en scène *Élise Noiraud* **Collaboration artistique** *Baptiste Ribault*
Création lumière *François Duguest* **Administration – production** *Annabelle Couto – Le Bureau des Filles.*

Spectacle nommé aux Molières 2022 (catégorie Seule en scène).

Après les Vendanges du sillon, la programmation suivante est proposée :

3/ « DECAZEVILLE La Montagne qui brûle » Par **Nina Gazaniol Vérité**, à la salle des fêtes, sur la commune de Paulhan.

Le jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2023 > représentations scolaires à **10h30 et 15h** et représentations tout public à **18h30 et 20h30**.

Le samedi 18 novembre 2023 > représentations tout public à **14h30, 16h30, 18h30 et 20h30**.

Le dimanche 19 novembre 2023 > représentations tout public à **11h, 14h, 16h et 18h**.

Installation vidéo – durée 1h10 - à partir de 12 ans – payant.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux.

Jauge très réduite : 20 personnes par représentation.

Une buvette sera proposée après chaque représentation tout public.

Série télé en vrai

Decazeville — la montagne qui brûle, s'intéresse à l'ancien bassin minier de Decazeville, en Aveyron. Sur ce territoire se trouve un mont appelé "lou puech que ard" : la montagne qui brûle. Cette petite montagne que certains appellent "le Vésuve Aveyronnais", porte en elle seule l'image d'un territoire qui se consume mais aussi la force qu'il continue de déployer, envers et contre tout, pour vivre.

Avec ce projet, Nina Gazaniol Vérité poursuit sa recherche sur les écritures liées aux espaces et sur la complicité entre réflexion sociologique et création visuelle. En axant cette recherche sur les campagnes en déclin, elle continue d'interroger, à sa façon, les notions de normes et d'étrangeté, de visible et d'invisible, de territoires et de paysages.

Construit comme une série télé, le projet prend la forme d'une installation vidéo, à la croisée du documentaire et des arts visuels : entre réel et fiction, interviews zoom et parties de Roller Hockey, voiture télécommandée et discussion sur l'apocalypse, danses folkloriques et coquilles d'huîtres vides.

Une expérience collective, originale et unique, où l'on se sent parfois seul avec soi-même.

Écriture, vidéo, scénographie Nina Gazaniol **Vérité** **Écriture, dramaturgie, costumes** Marion Vincent **Prise de son, mixage, création sonore** Alban de Tournadre **Scénographie, direction technique** Mahatsanga Le Dantec **Montage scénographique** Léone Duchemin **Développement dispositif numérique** Atelier Hémisphère.

4/ Organisation d'une journée interprofessionnelle

Dans le cadre de la démarche réseau avec les acteurs sociaux du territoire, le Théâtre Le Sillon aimerait proposer une journée interprofessionnelle **le jeudi 16 novembre 2023** de 9h à 17h00 à la salle des mariages de la Mairie de Paulhan.

Dans la continuité d'une première journée qui avait eu lieu à l'automne 2022, un appel à participation sera lancé aux acteurs du réseau. Deux ou trois structures interviendraient en plénière pour présenter une action/un dispositif/une formation qu'ils mènent sur la question de l'accompagnement à la culture. Cette journée permettrait aux structures du réseau de prendre un temps pour échanger sur leurs pratiques et idées.

5/ « Der Lauf » Par la compagnie Les Vélocimanes Associés, à la salle des fêtes, sur la commune de Paulhan.

Le vendredi 26 janvier 2024 à 14h30 (scolaires) et 19h30.

Le samedi 27 janvier 2024 à 20h30.

Cirque, dès 8 ans, payant.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux.

Après chaque représentation, une soupe sera offerte au public.

Un spectacle de jonglage interactif, étrange et jouissif

Dans une ambiance à mi-chemin entre David Lynch et Intervilles, coiffé d'un seau sur la tête, ce jongleur part à l'aveuglette dans une série d'expériences inutiles qui l'amèneront là où on ne l'attendait pas. Vous serez son seul guide et advienne que pourra. Rien ne pourra empêcher le cours des choses... À part vous peut-être ?

De l'absurde, quelques coups d'éclats et des ratés, de l'incertain et beaucoup de vaisselle cassée : Der Lauf c'est l'histoire de la vie, mise en cirque par un jongleur qui nous entraîne dans un univers joyeusement insolite.

Spectacle chamboule-tout, bien vivant et libérateur, Der Lauf ne ressemble à aucun autre.

Porteur du projet et jongleur *Guy Waerenburgh* **Jongleur et régisseur plateau** *Baptiste Bizen*
Technicien/Technicienne *Julien Lanaud, Juliette Delfosse ou Paul Roussier.*

6/ Seulement, en cas de mauvaises conditions météorologiques ne permettant pas l'accueil de ce spectacle en extérieur sur la commune de Mérifons.

« **Elevage** » par **Les Animaux de la compagnie**, à la salle des sur la commune de Paulhan, **le samedi 25 mai 2024** à 20h30.

Théâtre musical en plein champ, dès 11 ans, payant – durée 1h05.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux.

Une buvette serait proposée à l'issue de la représentation.

Bal(l)ade pour ceux qui restent

Élevage raconte l'histoire de Jacques, paysan, fils de paysan, et de sa femme. Ils se sont rencontrés grâce à une émission télé. Leur ferme a brûlé. Et la question se pose : qui a fait ça ? Trois musiciens à têtes d'animaux mènent le bal aux sonorités du Centre France. Ils appellent les humains, les conduisent dans l'histoire.

Qui a fait ça ? C'est se demander que faire. Et chacun cherche. Jacques, sa femme, et son frère. Autour d'un repas, on tente de reconstruire. On refait la fameuse « tarte aux pommes », pour faire comme avant, mais cette tarte brûle elle aussi, encore. On appelle les fantômes de la famille, en cendres, elle aussi. Au sein d'une même journée, d'un même repas, on assiste à leurs questionnements, leurs déchirements, l'écroulement de leur monde.

Élevage c'est un spectacle sur le monde rural et ses évolutions. Une bal(l)ade entre passé et présent, entre effondrement et renaissance. Un spectacle de plein champ, mêlant théâtre, danse, musique et chants.

Mise en scène **Camille Lucas** Conception, direction artistique, co-auteur, musicien, jeu masqué **Xavier Nuñez Lizama** Conception, direction artistique, comédienne **Mélina Prost** Comédien **Jérémy Aguera** Comédien et co-auteur **Hervé Charton** Musicien, jeu masqué **Pierre-Marie Bommier** et **Maxence Latrémoière** Facture de masques **Ivan Bougnoux** Décor **Stéphane Foucher** Régie plateau et communication **Zoé Vuillat**.

Article 2 – Engagements des parties

1) La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon s'engage à :

Moyens logistiques :

- Mettre à disposition le personnel et le matériel scénique nécessaire au bon déroulement du spectacle,
- Mettre en place le gardiennage éventuel du site,
- Fournir les flyers et affiches,

- Organiser et gérer la billetterie,
- Mettre en place le fléchage des parkings,
- Mettre à disposition de la Mairie de Paulhan x 5 invitations par spectacle à destination des élus municipaux et du secrétaire de Mairie.

Moyens financiers :

- Prendre en charge le coût du contrat de cession du spectacle,
- Prendre en charge le coût des déplacements, des repas et de l'hébergement de la compagnie,
- Prendre en charge le coût du gardiennage éventuel du site,
- Prendre en charge les droits SACD/SACEM.

2) La Commune de Paulhan s'engage à :

Moyens logistiques pour Les Vendanges du Sillon : « Thomas joue ses perruques » et « Le champ des possibles » :

- Mettre à disposition la salle des fêtes : salle du bas, hall et salle du haut (loges) du mardi 10 octobre 2023 à 09h au lundi 16 octobre 2023 à 14h,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des sanitaires, notamment entre les représentations,
- Remettre toutes les clés au régisseur du Théâtre le mardi 10 octobre 2023 à 09h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur l'armoire électrique de la salle,
- Se charger du chauffage de la salle durant cette occupation – salle chauffée à compter du 11 octobre 2023,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition 10 tables et 30 chaises,
- Interdire le stationnement sur les places devant la salle du 10 octobre 8h au 16 octobre 2023 14h,
- Procéder à l'affichage de cet arrêté de stationnement une semaine avant,
- Fournir 6 barrières de police devant la salle le 10 octobre 2023,
- Permettre le stationnement sécurisé dans la cour des anciens ateliers municipaux, rue Raspail du fourgon billetterie du Sillon ainsi que de la remorque de la compagnie,
- Fournir une clef ou un code d'accès de la cour des anciens ateliers municipaux, pour déplacer ces véhicules en dehors des horaires de travail,
- Autoriser la Communauté de commune du Clermontais et ses partenaires* à proposer une dégustation de vin gratuite, 1h avant les représentations, dans le hall de la salle des fêtes ou devant sur l'extérieur selon les conditions météorologiques,

* vigneronns locaux – à préciser

- Autoriser la Communauté de commune du Clermontais et son partenaire** à proposer une activité de vente de boissons et snacking 1h avant les représentations, et 1h30 après les représentations dans le hall de la salle des fêtes (autorisation de débit de boisson).

** l'association QQOA

Moyens logistiques pour « Decazeville – La Montagne qui brûle » :

- Mettre à disposition la salle des fêtes : salle du bas, hall et salle du haut (loges) du dimanche 12 novembre 2023 à 09h au lundi 20 novembre 2023 à 18h,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des sanitaires, notamment entre les représentations,
- Remettre toutes les clés au régisseur du Théâtre le vendredi 10 novembre 2023 à 16h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur l'armoire électrique de la salle,
- Se charger du chauffage de la salle durant cette occupation – salle chauffée à compter du 12 novembre 2023,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition 10 tables et 20 chaises,
- Permettre le stationnement sécurisé dans la cour des anciens ateliers municipaux, rue Raspail du fourgon billetterie du Sillon ainsi que de la remorque de la compagnie,
- Fournir une clef ou un code d'accès de la cour des anciens ateliers municipaux, pour déplacer ces véhicules en dehors des horaires de travail,
- Autoriser la Communauté de commune du Clermontais à proposer une activité de vente de boissons pendant 1h après les représentations dans le hall de la salle des fêtes (autorisation de débit de boisson).
-

Moyens logistiques pour « Der Lauf » :

- Mettre à disposition la salle des fêtes : salle du bas, hall et salle du haut (loges) du jeudi 25 janvier 2024 à 09h au dimanche 28 janvier 2024 à 18h,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des sanitaires, notamment entre les représentations,
- Si après vérification du responsable du CTM de Paulhan, cela est possible, mettre en service les toilettes des coulisses (accès depuis la scène),
- Remettre toutes les clés au régisseur du Théâtre le mercredi 24 janvier 2024 à 16h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur l'armoire électrique de la salle,
- Se charger du chauffage de la salle durant cette occupation – salle chauffée à compter du jeudi 25 janvier 2024,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition 10 tables et 20 chaises,

- Interdire le stationnement sur les places devant la salle du 25 janvier à 08h au 28 janvier 2023 à 18h,
- Procéder à l'affichage de cet arrêté de stationnement une semaine avant,
- Fournir 6 barrières de police devant la salle le 25 octobre,
- Permettre le stationnement sécurisé dans la cour des anciens ateliers municipaux, rue Raspail du fourgon billetterie du Sillon ainsi que de la remorque de la compagnie,
- Fournir une clef ou un code d'accès de la cour des anciens ateliers municipaux, pour déplacer ces véhicules en dehors des horaires de travail,
- Autoriser la Communauté de commune du Clermontais et son partenaire* à proposer au public une soupe préparée gratuite, après les représentations, dans le hall de la salle des fêtes ou devant sur l'extérieur selon les conditions météorologiques.

* l'association QQOA (autorisation de débit de boisson)

Moyens logistiques pour « Elevage » :

- Mettre à disposition la salle des fêtes : salle du bas, hall et salle du haut (loges) du vendredi 24 mai à 14h00 au samedi 25 mai 2024 à 00h,
- Remettre toutes les clés au régisseur du Théâtre le vendredi 24 mai 2024 à 14h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur l'armoire électrique de la salle,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition 20 tables et 220 chaises,
- Permettre le stationnement sécurisé dans la cour des anciens ateliers municipaux, rue Raspail du fourgon billetterie du Sillon ainsi que de la remorque de la compagnie,
- Fournir une clef ou un code d'accès de la cour des anciens ateliers municipaux, pour déplacer ces véhicules en dehors des horaires de travail,
- Autoriser la Communauté de commune du Clermontais et son partenaire à proposer au public une vente de boissons, 1h avant et 1h30 après la représentation, dans le hall de la salle des fêtes ou devant sur l'extérieur selon les conditions météorologiques (autorisation de débit de boisson).

Moyens logistiques sur l'ensemble des projets :

- Communiquer au plus tard 5 jours avant chaque représentation auprès de la Billetterie du Théâtre (billetterielesillon@cc-clermontais.fr) le nom des 5 personnes du Conseil Municipal qui bénéficieront des invitations,
- Accompagner le théâtre Le Sillon dans sa communication auprès des habitants et notamment autoriser l'accrochage d'une banderole (et fournir l'aide technique si nécessaire) et la pose d'affiches dans la commune.

Moyens logistiques pour la journée interprofessionnelle :

- Mettre à disposition la salle des mariages de la mairie : le jeudi 16 novembre 2023 de 9h à 17h,
- Remettre le badge de la salle à l'équipe du Théâtre le mercredi 15 novembre à 16h,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ des participants,
- Mettre à disposition 6 tables et 30 chaises.

Article 3 – Assurances, sécurité, prévention des incendies et dégradations

La Communauté de communes du Clermontais devra assurer les biens mobiliers dont elle aura l'usage ainsi que l'ensemble des risques locatifs (dégradations, vol, incendie). Elle garantira sa responsabilité civile pour tous les accidents et dommages susceptibles de survenir du fait de ses activités dans les lieux mis à sa disposition. Elle respectera les consignes incendie et veillera à ce que le public accueilli ne se livre à aucune dégradation ou vol.

Article 4 – Avenants

Des avenants mentionnant les moyens logistiques ou financiers complémentaires et spécifiques à chacun des spectacles cités à l'article 1 seront éventuellement établis.

Fait en 2 exemplaires à Clermont-l'Hérault, le 29 Août 2023

Le Maire de Paulhan,	Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,
 <p>Claude VALERO</p>	 <p>Claude REVEL</p>

